

Visa de Mme la Directrice générale f.f.

PROJET DE DELIBERATION – CONSEIL COMMUNAL DU 16 DECEMBRE 2019.

SEANCE PUBLIQUE

N°00- ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – Ecole communale des Hougnes – Projet d'établissement 2019/2022 - Approbation.

LE CONSEIL,

Vu le Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement et les structures propres à les atteindre ainsi que ses modifications ultérieures;

Vu le Décret du 19 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre du plan de pilotage des établissements scolaires ;

Considérant que le projet d'établissement des écoles communales doit être revu, sur base des dispositions qui intégrées dans le plan de pilotage ;

Attendu que la Direction de l'école communale des Hougnes a dû s'investir dans les nouvelles missions liées à l'élaboration du plan de pilotage et a ainsi amender son projet d'établissement;

Attendu que le projet d'établissement 2019/2022 de l'école communale des Hougnes a été soumis d'une part au Conseil de participation en date du 25 avril 2019 et, d'autre part, à la Commission Paritaire Locale (COPALOC) en sa séance du 14 novembre 2019 ;

Attendu que l'avis rendu par ces deux assemblées est, unanimement, favorable ;

Vu l'article L1122-30 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Considérant que ce projet d'établissement a été présenté au Collège communal en sa séance 3 décembre 2019 en vue d'être soumis au Conseil communal ;

Vu l'avis émis par la Section de Madame BELLY, Echevine, en sa séance du 4 décembre 2019;

Par \* voix contre \* et \* abstentions,

APPROUVE :

Le projet d'établissement d'enseignement fondamental ordinaire de l'école communale des Hougnes 2019/2022.

Une école riche  
de ses différences ...

Ecole communale des Hougnes,



Un envol pour battre de  
ses propres ailes

## Projet d'établissement 2019 - 2022

### Vivre ensemble.

Elaborer puis appliquer collectivement et graduellement de la 1<sup>ère</sup> maternelle à la 6<sup>ème</sup> primaire, **une charte de vie de classe et d'école** en rapport avec les valeurs éthiques (**respect, tolérance, solidarité, non-violence**) afin de vivre et d'apprendre le mieux possible, tous ensemble.

### Echanges entre les parents et l'école.

**Réunions** de parents collectives et individuelles dès la 1<sup>ère</sup> primaire.

Accueil dans les classes en maternelle et **dialogue** avec l'enseignante.

**Cahier de communications** en maternelle et farde en primaire. Soutien de l'éducateur et du secrétariat pour les démarches administratives.

### S'ouvrir au Monde.

Activités culturelles pour tous : théâtre, expositions, musées, bibliothèque, bibliobus, cinéma, éveil musical.

Sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire et à leur santé :

- dîner et sieste dans un local séparé au calme pour les tout petits,
- activités et leçons dans les classes;
- activités sportives variées, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école : natation, jogging des enfants, initiation au volley-ball et à l'uni-hoc, cours de psychomotricité en maternelle.

Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et de la nature : classes d'eau, animations sur le tri des déchets, création d'un potager, économies d'énergie, récoltes de piles et de cartouches d'encre usagées.

Classe de neige pour les élèves du degré supérieur tous les 2 ans, ...  
Projet de fin de cursus : favoriser le « vivre ensemble » dans le respect du programme de l'enseignement.

Sensibilisation à la démocratie, notamment par la mise en place d'un Conseil de délégués d'élèves élus.

### Un suivi pédagogique adapté à chaque élève

**Différenciation** dans les apprentissages, remédiation, dépassement, **matériel didactique** varié, collaboration avec l'école de devoirs et toutes personnes qui suivraient l'enfant, encadrement spécifique, aide individuelle.

Mise en place d'aménagements raisonnables pour les élèves le nécessitant.

Exploitation de tous les outils possibles dans le cadre de la remédiation, de la différenciation et de l'apprentissage : matériel de manipulation, tableau interactif, ordinateur, tablettes, robots, ...

**Echange de matériel pédagogique** depuis la 1<sup>ère</sup> maternelle jusqu'en 6<sup>ème</sup> primaire. Y compris pour soutenir les élèves en remédiations.

Traitement pédagogique adapté pour les enfants en année complémentaire.

**Encadrement par le C.P.M.S.** si nécessaire.

### Actions mises en place pour faciliter et soutenir les passages entre les niveaux d'enseignement (maternelle—primaire—secondaire).

Mise en place d'**activités d'échanges** entre la troisième maternelle et la première primaire afin de faciliter le passage entre les deux niveaux.

Parrainage entre la 2<sup>ème</sup> année et la 6<sup>ème</sup> année (activités, soutien, lecture, ...).

**Lecture d'histoires** en maternelle par les élèves de 6<sup>ème</sup> à différents moments de l'année.

Visites des établissements secondaires (un général et un technique), dialogue avec les anciens élèves qui passent régulièrement à l'école.

**Orientation réfléchie** des enfants suivant leurs aptitudes en concertation avec les parents, le CPMS et les centres spécialisés.

### Collaborations externes.

**Participation de bénévoles** pour accompagner durant les sorties ou certaines activités de classe.

Collaboration avec les ASBL du quartier dans l'organisation de différentes activités.

Collaboration avec le personnel paramédical et les ASBL de soutien pédagogique des enfants et des familles.